



Communiqué de presse

Diffusion immédiate

Accélération du développement des 18 000 nouvelles places en services de garde :

Une très bonne nouvelle

Montréal, le 23 juillet 2008 – L'annonce faite aujourd'hui par la ministre de la Famille, Mme Michelle Courchesne, confirmant le développement sur deux ans des 18 000 nouvelles places en services de garde plutôt que sur quatre ans, tel que prévu au plan initial, constitue une très bonne nouvelle. « Dès l'annonce des nouvelles places lors du Budget en mars dernier, nous avons clairement proposé à la ministre des Finances et à la ministre de la Famille d'aller plus rapidement puisque nous avons la capacité de le faire. La décision annoncée aujourd'hui correspond tout à fait à cette demande », se réjouit Johanne Roy, présidente de l'Association québécoise des CPE.

Maintenant, pour compléter cette bonne nouvelle, il reste à connaître le plan d'attribution des places qui viendra préciser le type de places créées en fonction des besoins des enfants et des familles. « Nous devons surveiller que l'attribution reflète ces besoins, notamment en ce qui concerne l'augmentation des places poupons et des places à temps partiel, la création de nouvelles places pour les enfants handicapés et pour les enfants vivant en milieux défavorisés, davantage de places en milieu de travail, etc.», de préciser Mme Roy. Dans cette perspective, il faudra bien sûr s'assurer que les promoteurs retenus soient en mesure de répondre adéquatement à ces besoins et que les places soient très majoritairement développées en CPE.

Cette accélération pour la création de nouvelles places permettra également d'envisager plus rapidement la suite du développement. La hausse marquée des naissances, qui semble se maintenir pour une troisième année consécutive, nécessitera en effet une autre phase de développement pour couvrir l'ensemble des besoins des familles du Québec.

-30-

Source et information :

Violaine Ouellette
Responsable des communications
(514) 326-8008 poste 204
(514) 605-7877